



Elu-e-s régionaux Europe Ecologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Mercredi 29 octobre 2014

Plan Usine du Futur Intervention de Isabelle Meiffren

Nos pays riches ont du mal à sortir d'une pensée économique unique, dominée par la recherche continue de gains de productivité, par la recherche d'une croissance expansionniste qui serait le remède au chômage...

Depuis quelques années, cette pensée qui magnifie une croissance durablement atone est bousculée par une poignée d'économistes.

Je voudrais en particulier citer Jean Gadrey, de l'université de Lille. Ses analyses novatrices, écosystémiques, et réalisées sur le temps long, montrent – je ne dis pas démontrent, l'économie n'est pas une science exacte, ... - que l'objectif de croissance tel qu'il est recherché ne résoudra pas les crises.

Parce qu'elle reste fixée sur des objectifs quantitatifs, parce qu'elle n'interroge pas réellement le partage des richesses et de l'emploi, parce qu'elle s'est construite sur la prédation et la dégradation de nos ressources vitales et non renouvelables, cette recherche d'un hypothétique retour de la croissance n'est pas la solution, elle fait partie du problème.

Nous pensons, nous écologistes, que d'autres modèles de développement sont à mettre en œuvre. Des modèles de développement plus doux pour la société – l'expression est de Jean Gadrey - parce que plus durs avec les immenses gaspillages collectifs et plus prévenants avec la spéculation sur les matières premières.

Ce préalable me semblait indispensable à rappeler alors que nous devons nous prononcer sur l'Appel à manifestation d'intérêt, lequel vise à soutenir l'excellence industrielle régionale de nos PME et PMI et le renforcement de leur « compétitivité »...

Certes, cet AMI n'est pas d'une facture 100 % écologique. La « robotisation » en particulier, nous pose des questions que d'ailleurs cet appel à projet ne nie pas, puisque qu'il propose des journées de réflexion sur l'acceptabilité - sociale, syndicale, ..de la robotisation.

Ce point nous paraît essentiel, et nous veillerons à ce que le débat prévu, soit effectivement engagé.

Loin de nous l'idée de refuser par principe des innovations dans le domaine du numérique ou de la robotisation dès lors qu'elles soient réellement d'utilité sociale, qu'elles préservent les libertés individuelles, et qu'elles soient à faible impact environnemental. C'est une question d'éthique.

Je rappelle à ce propos que nous avons demandé il y a 18 mois la rédaction d'une charte éthique au moment du plan robotique et drones. Certes, le contrôle du commerce de ces technologies duales est du ressort de l'Etat. Mais à l'heure où des compétences nouvelles vont être dévolues aux régions en matière de développement économique, saisissons-nous de la question de l'éthique, aidons nos entreprises à investir ce débat de société, inventons le concept de compétitivité éthique et écologique !

Pour en revenir à l'appel à projet qui nous occupe, nous relevons qu'il marque une inflexion de notre approche du développement industriel. Il révèle une prise de conscience de notre institution que l'excellence industrielle ne pourra se construire, sans une amélioration qualitative de l'environnement humain, organisationnel, et de la gestion de nos ressources. Des quatre piliers qui constituent l'architecture de ce dispositif, nous saluons le pilier « environnemental » et le pilier organisationnel, qui à bien regarder, nous invite à prendre les chemins d'une économie plus « circulaire ».

Ces piliers, ces leviers pourraient nous permettre de cerner les vulnérabilités auxquelles notre tissu industriel pourrait être confronté.

L'approvisionnement de la plupart des minerais qui alimentent notre appareil productif sont, ou le seront bientôt, sous tensions, les gisements étant en voie d'épuisement.

Et cela est loin de ne concerner que le seul pétrole et le gaz !

Le plomb et le nickel, (utilisé dans les batteries), l'argent (utilisé dans l'électronique, l'électricité, les soudures, et dans de nombreux alliages), le cuivre (composant majeur du câblage, des bobinages), l'uranium, le nickel, ... tous ces gisements ne seront plus accessibles à des coûts raisonnables au mieux autour de 2030 2040 mais pour certains d'ici à quelques années à peine. Dans ce contexte, il est de notre responsabilité d'anticiper, de prévenir ces vulnérabilités.

Nous attendons que les diagnostics d'accompagnement de nos entreprises prévus par cet AMI, soient menés par des bureaux d'études et des consultants compétents, qu'ils soient en capacité de ré-interroger les besoins de nos entreprises, leurs consommations des ressources auquel nous rajoutons pour être complet : les terres arables, la biodiversité, de l'eau, des forêts...et le climat !

En conclusion, nous voterons pour cet AMI avec l'espoir qu'il mette l'économie régionale dans une trajectoire plus vertueuse dans toutes ses dimensions, humaine, sociale, environnementales, et écologique.